



Déclaration liminaire au CHSCT de la Manche du 26 mars 2015

Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères : programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes.

Les « démarches » ou « plans stratégiques » mis en place dans les différentes directions des ministères économiques et financiers, la Revue des missions et la nouvelle Réorganisation Territoriale de l'Etat programmés ne font qu'amplifier le processus déjà engagé.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, tout comme les divers rapports des acteurs de prévention.

En 2011, votre prédécesseur a reconnu la gravité de la situation et, pour partie, la responsabilité de l'Administration. Depuis lors, les discours ont tous été très volontaristes en matière de prévention des risques professionnels.

Bercy sortait enfin du déni, mais, pour autant, à aucun moment les Ministres successifs n'ont remis en cause les politiques de suppressions d'emplois, les dérives managériales, la culture d'objectifs et de résultats.

En 2012, les évolutions législatives et réglementaires sur le fonctionnement des CHS-CT auraient dû conduire l'Administration à dépasser les simples déclarations d'intention et à prendre de véritables engagements afin de rendre concrète l'amélioration tant attendue des conditions de vie au travail des agents.

Force est de constater qu'il n'en a rien été. Aucune volonté politique forte ne s'est manifestée. Aucun moyen supplémentaire n'a été alloué.

Année après année, les rapports des acteurs-préventeurs (Médecine de Prévention, ISST) soulignent la dégradation des conditions de travail : augmentation sans précédent des non-conformités réglementaires des bâtiments des MEF (risque incendie et électrique), augmentation du taux d'accidents du travail, expression de souffrance au travail par les agents à un niveau inacceptable et une organisation du travail pathogène.

Pour les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, **il y a urgence à passer de la parole aux actes**. Il appartient au Ministère de démontrer que dans ce domaine, nous ne sommes plus dans l'affichage et la communication mais bien dans la prise en compte de réalités très dégradées dans les services qui nécessitent des mesures concrètes à mettre en place au bénéfice des agents.

L'absence totale de prise en compte des attentes et des revendications des personnels contribue à exacerber les mécontentements.

La politique d'austérité et ses avatars, le pacte de responsabilité, la Revue générale des Missions de l'Etat et la Démarche Stratégique exercent leurs effets ravageurs sur les services des Finances Publiques et les conditions de travail des personnels.

C'est pour cela que les agents sont appelés à être massivement en grève **le 9 avril**.